



Indicateurs Clés

Année	2018
Nombre de projets reçus et analysés	5
Montant total des projets reçus	600 000 €
Montant total des projets retenus	150 000 €
Nombre de projets acceptés par le comité	1
Nombres de projets financés	1
Montant total prêté	32 400 €
Nombre total de prêteurs	36
Nombre moyen de prêteurs	36
Montant moyen des crédits	955 €
Taux de défaut	0 %

Indicateurs – Capitaux et intérêts

Année	2018
Montant total prêté	32 400 €
Montant remboursé	5 787 €
<i>Capital</i>	5 139 €
<i>intérêt</i>	648 €
Capital restant du	27 280 €

$$\text{Taux 1} = \frac{N_i}{N}$$

Avec N_i : nombre de projets correspondant à des crédits ou prêts sans intérêt présentant des échéances impayées depuis plus de 2 mois ;

N : nombre de projets correspondant à des crédits ou prêts sans intérêt ayant un capital restant dû.

$$\text{Taux 2} = \frac{\sum_{j=1}^{N_i} CDI_j}{\sum_{k=1}^N CD_k}$$

Avec le numérateur égal au capital restant dû (CRD) de tous les projets en défaillance et

Avec le dénominateur la totalité des CRD de tous les projets.

$$\text{Taux 3} = \frac{\sum_{k=1}^3 \frac{I_k}{S_k}}{3}$$

avec I_k nombre de projets présentant des échéances qui restent impayées à la fin du mois k et avec S_k nombre de projets ayant un CRD à la fin du mois k . Ce calcul se fait sur un trimestre et les 3 derniers mois.

Texte de référence : articles L. 548-6 et R. 548-5 du code monétaire et financier

Position de l'ACPR : Position 2017-P-022

Texte de la position :

https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/media/2017/12/22/position_2017-p-02_ifp_taux_defaillance_2.pdf

Indicateurs – Taux de Défaillance

Taux 1 représente le rapport du nombre de projets en défaillance (échéances impayées) depuis plus de 2 mois par les projets présentant un capital restant dû non nul (en cours de remboursement). Un résultat de 0% est excellent et 100 % très mauvais.

Taux 2 représente le rapport des sommes des capitaux restant dûs (CRD) de projets présentant une défaillance sur la somme des CRD des prêts en cours de remboursement sans distinction.

Taux 3 représente sur le dernier trimestre une moyenne du rapport (en fin de mois k) du nombre de projets présentant des échéances impayées par le nombre de projets ayant un capital restant dû.

Pour ces 3 taux, un résultat de 0% est excellent et 100 % très mauvais.

Année	Depuis le début
Taux 1	0%
Taux 2	0%
Taux 3	0%

Attention : Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Leadership d'EuroRaiser



Laurent Guillaud-Lozanne

Architecte

Après avoir cofondé et géré sa propre société d'architecture, Laurent souhaite en 2012 se concentrer sur l'habitat individuel, et crée sa propre structure implantée en région Rhône-Alpes et dans le sud de la France pour couvrir la région Provence – Alpes – Côte d'Azur.

Associé dans des opérations de promotion (constructions neuves) et de marchand de biens (rénovations), il a créé une société qui a pour objet le développement des activités de marchand de biens, de promotions immobilières et de conseils, s'étendant de l'analyse technique et à l'évaluation de dossiers d'opérateurs.

Laurent en tant que membre du comité évalue la faisabilité architecturale, constructive et technique des dossiers.



Laurent Faille

Promoteur - Marchand de Biens

Laurent a créé un ensemble de sociétés autour des métiers de l'immobilier Fort de ses compétences managériales acquises dans un cabinet de dimension mondiale et de son expérience des métiers de l'immobilier (deuxième activité familiale), il fournit des outils et des solutions innovantes dans les étapes clés des opérations immobilières.

Les clés du succès de ces projets résident dans l'achat du foncier, dans le financement approprié, dans l'exécution des travaux de construction et dans une commercialisation rapide.

Laurent au sein du comité, dirige la partie juridique et financière des dossiers des porteurs de projet.



Nourredine Ouanezar

Promoteur - Marchand de Biens

Depuis plus de vingt ans, Nourredine a créé et dirigé des entreprises de transaction et de gestion immobilières. Il a racheté une société de construction dont il a doublé l'activité pour supporter des projets de promotion et de marchands de biens. En 2016, il crée une société visant le conseil au développement d'activité de promotions d'assistance MOE-MOA. Ces services s'étendent de l'analyse technique et à l'évaluation de dossiers d'opérateurs en termes de faisabilité technique, de coût, d'analyse des grilles de ventes et in fine de l'évaluation des bilans prévisionnels et des tableaux de trésorerie prévisionnelle. Il dispose aussi des moyens d'enquête (FFB, Qualibat, UNTEC,...).

Nourredine évalue les dossiers en terme de faisabilité, de grille de vente et la partie financière de l'opération.



Christophe Caquineau

Conseiller Investissement Président

Docteur Ingénieur en contrôle des systèmes complexes, Christophe a exercé le métier du conseil pendant trente ans. Il est un passionné de l'investissement immobilier et la dimension du participatif s'est ajouté à son engouement. Il décide en 2017 de faire de sa passion son métier. Fort de ses compétences managériales, techniques et d'une spécialisation en conseil et intermédiation en financement participatif, il fonde EuroRaiser en 2017.

Avec l'aide de ses associés ils conçoivent la structure de scoring de risques des projets, du conseil personnalisé aux investisseurs, de l'évaluation de l'adéquation de l'investisseur et concrétisent le site en lui-même.

Christophe préside le comité de sélection.

EuroRaiser

EuroRaiser SAS

Siège social : 3 Place de Giovanni di Verrazzano, 69009 LYON — France
Immatriculation au RCS de Lyon N° 833 918 949

Intermédiaire en financement participatif
Conseiller en Investissement Participatif
enregistré auprès de l'ORIAS sous le N° 18000209



+33 (0)4 69 96 56 00

Horaire de 09:30 à 18:30



contact@euroraiser.com